#### CONSEIL D’ECOLE DU 20 NOVEMBRE 2012

**Personnes présentes** : Mme Achard, maire, Mmes Léonard et Beige conseillères municipales

Mmes Hémard, Vignaud, Valière, Dubarry, Thérin, Bruzat, Escalier et M. Caillez représentants des parents

Mmes Bernabé, Rouilhac, Pélissier, Delanne, enseignantes

**Personnes excusées** : Mme Demerliat et M. Mousnier, DDEN ; M. Deloménie, conseiller municipal et Mme Mappas, enseignante

###### ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D’ECOLE

Le conseil d’école, sur proposition du directeur d’école :

-vote le règlement intérieur ;

-établit le projet d’organisation de la semaine scolaire ;

-est associé à l’élaboration du projet d’école et donne tous avis sur la restauration scolaire et l’hygiène, la protection et la sécurité des enfants […]

-est consulté par le maire sur l’utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d’ouverture des heures de l’école.

###### EFFECTIFS

**2012-2013** 17 PS, 11 MS, 12 GS, 10 CP, 12 CE1, 9 CE2, 10 CM1, 10 CM2 **total : 91 élèves**

***2013-2014*** *11 PS, 17 MS, 11 GS, 12 CP, 10 CE1, 12 CE2, 10 CM1, 10 CM2* ***total : 93 élèves*** *(prévisions)*

Répartition des élèves par classe en 2012-2013 :

PS MS 28 élèves GS CE1 24 élèves CP CE2 19 élèves CM 20 élèves

###### EXERCICES DE SECURITE

Cette année, un exercice d’évacuation a été réalisé le 27 septembre. L’alarme a été déclenchée dans la classe de Mme Bernabé (GS CE1). Mme Rouilhac (PS MS) l’a relayée avec sa corne, ce qui a permis d’alerter le second bâtiment (CP CE2 et CM). Les 4 classes se sont retrouvées au point de rendez-vous (terrain de sport) en 2 minutes et 25 secondes. Le personnel présent à la cantine a bien entendu l’alarme.

Des représentants des parents demandent à ce qu’un pompier assiste à un exercice. Mme Delanne préfère qu’un professionnel de l’éducation nationale vienne valider le plan d’évacuation avant ou pendant le prochain exercice de sécurité.

###### RENCONTRES SPORTIVES

L’école n’étant pas affiliée à l’USEP, il ne nous est plus possible de participer aux rencontres sportives. De plus le nombre de rencontres sportives ayant nettement diminué, il n’est pas souhaitable que l’école paie l’affiliation (environ 300€). Par conséquent, nous avons décidé d’organiser le cross de l’école qui concernera les élèves du primaire (CP, CE, CM). Nous souhaitons également faire des randonnées autour de l’école au printemps. Mme Beige propose que les CM participent au cross du collège. Les CM s’y rendront en octobre 2013.

Nous regrettons que la diminution du nombre de conseillers pédagogiques en sport ait abouti à cette situation. L’organisation des rencontres est confiée au délégué USEP qui en refuse l’accès aux écoles non affiliées.

###### QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire explique que l’achat de nouveaux lits superposés n’est pas nécessaire : Mme Réal, l’ATSEM, a réaménagé le dortoir qui peut accueillir 18 élèves. L’an prochain, la capacité du dortoir sera suffisante pour les PS et quelques MS qui dorment encore.

Le 21 décembre, les élèves auront un repas de Noël offert par la mairie puis iront rencontrer le Père Noël. L’Amicale des parents remplit sa hotte : un livre et des chocolats pour chaque enfant et des cadeaux pour chaque classe. L’amicale propose que cette fête se déroule à la mairie. L’équipe enseignante évoque plusieurs problèmes motivant son refus : la salle est trop petite pour accueillir parents et enfants, les élèves ne peuvent pas sortir autour de la salle pour avoir une récréation (pas de clôture) et enfin, faire traverser la route pose des problèmes de sécurité. Il est de plus souhaitable que les élèves de maternelle soient séparés du reste du groupe afin qu’ils profitent davantage de ce moment. Cette fête se déroulera donc à l’école en 2 temps ( les 51 élèves du primaire puis les 40 élèves de maternelle) pour des raisons de sécurité.

Il nous est impossible d’engager un débat sur l’organisation de la semaine scolaire en 2013-2014 puisqu’aucune décision officielle n’a été arrêtée.

La présidente : La secrétaire :